



**Conseil de sécurité**

Distr.  
GENERALE

S/20846  
15 septembre 1989  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

**RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL CONCERNANT LES POUVOIRS DE LA  
REPRESENTANTE DE LA FRANCE AU CONSEIL DE SECURITE**

Conformément à l'article 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre, datée du 12 septembre 1989, indiquant que Mme Anne Gazeau-Secret a été nommée représentante suppléante de la France au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

-----